

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 11 JUIN 2020**

**Délibération**  
n° 2020.06.090

**Plan de soutien aux  
manifestations  
culturelles du  
territoire de  
GrandAngoulême**

**LE ONZE JUIN DEUX MILLE VINGT à 17h00**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME, et par visioconférence, suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **05 juin 2020**

**Secrétaire de séance** : Thierry MOTEAU

**Membres présents** :

Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Didier BOISSIER-DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Jean-François DAURE, Serges DAVID, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Chantal DOYEN-MORANGE, Valérie DUBOIS, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, Corinne DUROUEIX, François ELIE, Karine FLEURANT-GASLONDE, Sophie FORT, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Hervé GUICHET, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Raphaël MANZANAS, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Martine PINVILLE, Jean-Philippe POUSSET, Jean REVEREAULT, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Valérie SCHERMANN, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Fabrice VERGNIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA,

**Ont donné pouvoir** :

Annie MARC à Yannick PERONNET, Pascal MONIER à Véronique ARLOT, Catherine REVEL à Gérard DESAPHY

**Excusé(s)** :

Françoise DELAGE, Gérard ROY

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 JUIN 2020**

**DELIBERATION  
N° 2020.06.090**

EQUIPEMENTS DE DIFFUSION CULTURELLE

Rapporteur : **Monsieur DEZIER**

**PLAN DE SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS CULTURELLES DU TERRITOIRE DE GRANDANGOULEME**

**1. Subventions culturelles 2020**

Le budget primitif 2020 du service culturel prévoit l'attribution de subventions à différents partenaires, selon le tableau joint, pour le soutien et le développement des actions culturelles d'agglomération, d'intérêt communautaire.

GrandAngoulême a reçu et instruit 78 demandes de subvention culturelle pour l'année 2020, à l'échelle de toute l'agglomération. La délibération n°2020-02-070 précise les étapes d'instruction des différents dossiers.

Un tableau joint en annexe récapitule le détail des subventions votées par le conseil communautaire du 13 février 2020.

Rayonnement	Montants attribués
<b>Intercommunal</b>	90 450 €
<b>National</b>	770 850 €
<b>Les équipements et structures culturelles</b>	165 000 €

GrandAngoulême finance les projets culturels à hauteur de 11% de leurs budgets prévisionnels en moyenne, pour un montant de 1 026 300 €.

61 projets et actions sont aidés en 2020 : 3 équipements culturels, 31 festivals et 27 actions culturelles de territoire.

Chaque année, le versement des subventions culturelles s'effectue en deux étapes :

- 50 % du montant attribué après le vote du conseil communautaire ;
- 50 % après réception du bilan moral et financier de l'association lié à l'évènement subventionné.

Au vu de la volonté de GrandAngoulême de stimuler l'activité associative durement impactée par la crise, l'agglomération souhaite maintenir son soutien aux acteurs locaux du dynamisme culturel territorial en maintenant la subvention initialement votée et ce que l'évènement soit annulé, reporté ou réalisé en 2020. Dans une logique de continuité de l'activité culturelle associative en 2020 et 2021, les modalités de versement du solde de subvention seront les suivantes :

- Maintien de l'acompte de 50% versé aux associations ;
- Versement de tout ou partie du solde sur base de réception d'un courrier de l'association, justifiant et attestant des frais engagés pour l'évènement initialement subventionné.

Le service culture de l'agglomération sera en lien avec l'ensemble des associations accompagnées lors de leur bilan 2020 et la présentation des dossiers 2021.

## 2. Les Soirs Bleus 2020

La 3<sup>ème</sup> édition des Soirs Bleus est prévue du 13 juin au 27 septembre 2020.

28 communes se sont positionnées, en début d'année 2020, pour organiser 34 dates dans le cadre du festival estival Soirs Bleus. Chaque commune est organisatrice de sa manifestation, en partenariat étroit avec GrandAngoulême. Les prises en charge se répartissent comme suit :

- 80% du cachet artistique et frais de déplacement des compagnies sélectionnées, jusqu'au plafond de 2 000 € par commune, à la charge de GrandAngoulême ;
- Communication globale de l'évènement Soirs Bleus à la charge de GrandAngoulême ;
- 20 % du cachet artistique et frais de déplacement à la charge des communes ;
- Accueil du public et de la compagnie, logistique technique adaptée, sécurité du site et frais annexes à la charge des communes.

Sur la base de l'évolution de la situation sanitaire liée au Covid-19, certaines manifestations culturelles, en milieu fermé et/ou en milieu ouvert, pourraient être autorisées à partir du 2 juin, en respectant des protocoles sanitaires stricts.

L'annulation de certaines dates, du fait de l'impossibilité de mise en place du protocole sanitaire exigé, ne pouvant être considéré comme cas de force majeure, les compagnies pré-sélectionnées seront indemnisées au titre de l'article relatif à la résiliation des conventions.

Ainsi, GrandAngoulême assumera une indemnisation à hauteur de 80% du montant total ou du plafond de 2 000 €, sous forme de subventions. Dans ce dispositif les communes co-organisatrices seront déchargées des 20% restants et des frais d'accueil inhérents à l'organisation d'une manifestation.

**Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations ou à d'autres organismes, les membres des bureaux des associations ou des organismes concernés, ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial par ces versements. Jacky BONNET, Michel BUISSON, Martine PINVILLE et Raphaël MANZANAS ne prennent pas part au débat et au vote.**

**Je vous propose :**

**D'AUTORISER** le versement des soldes de subventions culturelles votées selon la ventilation proposée dans le tableau en annexe, selon les modalités définies dans la délibération.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions à intervenir.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 17 juin 2020	<u>Affiché le :</u> 17 juin 2020

Association	Projet	Montant proposé
<b>Actions à rayonnement intercommunal</b>		
<b>A HI'O MAI</b>	1 <sup>er</sup> festival du Triangle polynésien	1 000 €
<b>ABCD</b>	2 <sup>nd</sup> e édition de « Chabots l'artiste »	400 €
<b>ACAMAC</b>	1 festival, actions en milieu hospitalier	7500 €
<b>ACDL</b>	2 soirées Théâtre	350 €
<b>Action Angoulême JV</b>	Indie Share Festival : festival de jeux vidéos	500 €
<b>Angoul'aime Jouer</b>	5 <sup>ème</sup> salon du jeu à Angoulême	400 €
<b>Angoulême Salsa</b>	Dansons sur les Quais & Angoulême Latin fest	1 500 €
<b>Anis Trio</b>	Aide à la création et diffusion	2 000 €
<b>Artefa</b>	Création et diffusion de spectacles	5 000 €
<b>ASLVE</b>	Samedis de la Préhistoire	2 500 €
<b>Association les Insolantes</b>	4 <sup>ème</sup> édition du festival Les Insolantes	5 000 €
<b>Atelier du Bouc</b>	Résidence d'artiste	600 €
<b>Au son de la Boëme</b>	Festival Au son du Reggae	1 000 €
<b>Carton Rouge</b>	Evènementiel autour du papier	1 500 €
<b>Cie le Meilleur des Mondes</b>	Aide à la création	1 500 €
<b>Cie Olive de Lux</b>	Festival de lecture à voix haute à Mouthiers	500 €
<b>Club Amitié Partage</b>	Organisation d'une soirée humour	500 €
<b>Club des marcheurs du dimanche</b>	Marche gourmande et culturelle	600 €
<b>Comité d'animation de Dignac</b>	Rdv au Jardin médiéval	1 500 €
<b>Comité des fêtes de Balzac</b>	Cavalcade	800 €
<b>Court'Echelle</b>	4 soirées concerts	500 €
<b>CSCS CAJ La Grand Font</b>	« Passerelles » et ateliers culture	2 000 €
<b>CSCS Effervescentre</b>	Carnaval intercommunal	1 500 €
<b>CSCS La Couronne</b>	Graines de Culture III	2 000 €
<b>CSCS St Yrieix</b>	21 <sup>ème</sup> édition festival Jeunes Théâtre	1 000 €
<b>Eidola Editions</b>	Bande dessinée et exposition	1 000 €
<b>Emoi Photographique</b>	8 <sup>ème</sup> festival Emoi Photographique	1 000 €

<b>Festival du film court</b>	17 <sup>ème</sup> édition du festival	3 000 €
<b>Fichtre Diantre</b>	Ouverture d'un lieu vitrine + ateliers + expositions pour auteur.e.s du territoire	8 000 €
<b>Foulpougne Festival</b>	Organisation de la 4 <sup>ème</sup> édition du festival	1 000 €
<b>Jauldes Animation loisirs</b>	Organisation d'1 soirée culturelle	800 €
<b>Jazz à Saint Sat'</b>	Organisation du festival Jazz à Saint Sat'	4 500 €
<b>La Paon Bleu</b>	Aide à la création	1 000 €
<b>Les Jardins de Mornac</b>	Festival Rock'n Flore	1 000 €
<b>Lolly Pop Country</b>	1 <sup>ère</sup> édition d'1 festival Country	500 €
<b>Mutavolt</b>	Jeune compagnie en professionnalisation	500 €
<b>Papitou</b>	Exposition « Contes Charentais »	500 €
<b>PEPS</b>	1 représentation d'un spectacle	600 €
<b>Passerelles Images</b>	4 <sup>ème</sup> édition « Promenons-nous dans les docs » + « Expres'son »	2 500 €
<b>Pré-en-Bulles</b>	6 <sup>ème</sup> édition festival Festhea & Cie	1 000 €
<b>Prenez du Relief</b>	Festival Courant 3 D et Fête du Court	4 000 €
<b>Salut l'artiste</b>	Saison culturelle	500 €
<b>Saxifraga</b>	2 <sup>nd</sup> e édition « Ce sera mieux demain »	2 000 €
<b>Shamrock</b>	6 <sup>ème</sup> édition festival jeunes Sham&Co	1 000 €
<b>Sisyph Video</b>	Projet de média collaboratif	1 500 €
<b>Sky Dancers</b>	Sky Revolution	1 000 €
<b>Soyaux fou d'humour</b>	15 <sup>ème</sup> édition du festival	2 000 €
<b>Tango'Feliz</b>	Festival de danse tango	400 €
<b>Tatiniass</b>	Grand festival de la danse	1 500 €
<b>UDMJC</b>	Développement du projet Web Reporters	2 000 €
<b>Val'Echelle Danse</b>	Organisation de cours de danse	2 000 €
<b>Laboratoire de recherches en sciences humaines – LRSH</b>	Etude sociologique sur les auteurs et autrices de bande dessinée	4 000 €
<b>TOTAL - actions à rayonnement intercommunal</b>		<b>90 450 €</b>

Association / structures	Projet	Montant accordé
<b>Equipements culturels</b>		
<b>CIBDI</b>	Expositions, EAC, rencontres nationales...	50 000 €
<b>Cie des Marionnettes d'Ang.</b>	Saison culturelle du théâtre de poche	10 000 €
<b>Théâtre d'Angoulême</b>	Saison culturelle	105 000 €
<b>TOTAL équipements culturels</b>		<b>165 000 €</b>
<b>Actions à rayonnement national</b>		
<b>Asso. Cosmopolite Angoulême</b>	3 <sup>ème</sup> salon du livre de Poche	10 000 €
<b>FCOL</b>	21 <sup>ème</sup> festival du livre jeunesse	12 000 €
<b>FIBD</b>	47 <sup>ème</sup> édition du FIBD	542 600 €
<b>FFA</b>	13 <sup>ème</sup> édition du FFA	65 000 €
<b>Musiques Métisses</b>	45 <sup>ème</sup> édition du festival	121 250 €
<b>Piano en Valois</b>	27 <sup>ème</sup> édition du festival	20 000 €
<b>TOTAL actions à rayonnement national</b>		<b>770 850 €</b>
<b>TOTAL RAYONNEMENT NATIONAL &amp; EQUIPEMENTS</b>		<b>935 850 €</b>
<b>TOTAL SUBVENTIONS CULTURELLES 2020</b>		<b>1 026 300 €</b>

**LES SOIRS BLEUS**

## Représentations, lieux des représentations et participation financière de GrandAngoulême

Nom de la cie/artiste	Représentations prévues	Montant GA
<b>Cia Maintomano Ekilibua</b>	3 représentations à Ruelle-sur-Touvre, Sers, Soyaux	3 552 €
<b>Le Bazar Savant Le saadikh – Monsieur Pif</b>	4 représentations à Mornac, Roullet-St- Estèphe, St-Yrieix, Gond-Pontouvre	4 705,60 €
<b>O Ultimo Momento Contigo</b>	1 représentation à Brie	1 664 €
<b>Holy Bounce Orchestra</b>	1 représentation à Vouzan	1 920 €
<b>Jour de fête</b>	1 représentation à Saint-Saturnin	1 434,80 €
<b>Cie Ordinaire d'exception Concerto pour camionneuse</b>	1 représentation à Angoulême	1 600 €
<b>Cactus Rider</b>	1 représentation à Voeuil-et-Giget	1 750 €
<b>Cirque en scène Tourne pas rond</b>	1 représentation à Nersac	682 €
<b>I Am Stramgram</b>	1 représentation à Nersac	896 €
<b>Cie Avis de Tempête Spectacle Mater</b>	2 représentations à Champniers	2 000 €
<b>Duo Kilombo Etranges étrangers</b>	3 représentations à Soyaux, La Couronne, Gond-Pontouvre	3 000 €
<b>Dolphin Apocalypse Objectif Miami</b>	3 représentations à La Couronne, Balzac, Asnières-sur-Nouère	4 320 €
<b>Les Frères Peuneu 1+1=3</b>	1 représentation à Soyaux	880 €
<b>Cie Circolabile O comme cacahuète</b>	2 représentations à Sireuil, Fléac	1 760 €
<b>Gili Swing</b>	3 représentations à Sers, Marsac, Puymoyen	3 240 €
<b>Melting Pot</b>	2 représentations à Dirac, Dignac	2 288 €
<b>Les Mélangeurs Via</b>	1 représentation à Mouthiers-sur- Boème	1 906 €
<b>Cie du Petit Monsieur Spectacle 2 secondes</b>	1 représentation à Jauldes	1 579 €
<b>Cie K-Way Un K-Way nommé désir</b>	1 représentation à Angoulême	1 440 €
<b>Patricia Labussière Quartet Gypswing</b>	1 représentation à Torsac	880 €
<b>Zibeline</b>	1 représentation à Balzac	1 800 €
<b>Cie Fracasse de 12 Party !</b>	1 représentation à St-Yrieix	1 962 €
<b>Cie Fabrizio Rosselli – Les Thérèses : Bakéké</b>	1 représentation à Vindelle	1 440 €
<b>TOTAL</b>		<b>46 699,40 €</b>